

2022

Pays de Fougères

VOTRE PROCHAINE **DESTINATION GROUPES**



Visites

Excursions

Séjours

POUR VOS **GROUPES & MINI-GROUPES**, CHOISISSEZ *Le Pays de Fougères !*

Bienvenue en Pays de Fougères

« L'Esprit d'Accueil Breton »



Notre service groupe fête déjà ses 25 ans !

Depuis 25 ans, le service réceptif de l'Office de Tourisme de Fougères est devenu une référence pour les voyages de groupes et bon nombre de clients nous ont accordé leur confiance.

Au programme ...

Découvrez notre sélection de **journées groupes** pour visiter les endroits incontournables du Pays de Fougères ou vous laisser surprendre par des échappées plus insolites ! Toutes nos visites sont garanties **100% convivialité**, partout vous serez accueillis « comme à la maison » par des professionnels qui ont à cœur de partager leur attachement à la Bretagne et de faire découvrir la richesse locale.

C'est un état d'esprit qui met la **qualité, la relation humaine et le professionnalisme** au cœur de la démarche d'accueil.

- Nos Petits +**
- > une proposition sur mesure
 - > des circuits totalement modulables
 - > l'organisation de votre séjour, de la réservation à la facturation
 - > un accompagnement de l'arrivée du groupe à la fin du programme
- Et tout cela à des tarifs préférentiels « tout compris »

Une offre étendue aux mini-groupes !



En famille, entre amis ou en petit groupe...Vivez l'expérience de la « Destination Fougères » pleinement ! Retrouvez une tarification dédiée aux mini-groupes à partir de 10 personnes pour chacun de nos produits packagés en brochure. Pour les plus petits groupes, n'hésitez pas à nous consulter pour une offre sur mesure.

SOMMAIRE

Nos Événements à ne pas manquer !	p.3
Nos Incontournables	p.4
Nos Insolites	p.6
Nos Animations	p.10
Nos Balades gourmandes	p.13
Nos Séjours 2 Jours/ 1 Nuit	p.15
Nos Menus	p.18
Nos Conditions Générales de Vente	p.19

LÉGENDE

- | | | | |
|--|-------------------------------|--|--------------------|
| | : Circuit très facile d'accès | | : Déjeuner Inclus |
| | : Distance en car | | : Notre petit plus |
| | : Distance de la randonnée | | |

Parkings Cars

- LA POTERNE**
au pied du château
N 48°21'15.4038"
W 1°12'39.9708"
- VILLE HAUTE**
Bd J. Faucheux
N 48° 21' 19.2738"
W 1° 12'18.463"
- ST-LÉONARD**
devant l'église
N 48° 21' 6.5448"
W 1°12' 16.1886"



Les Evénements à ne pas manquer !

EXCURSIONS JOURNÉES ET 1/2 JOURNÉES



N'hésitez pas à nous contacter pour établir votre programme sur mesure à partir de ces événements !

Fête des Cerisiers en fleurs

« Faites un aller-retour au Japon dans la journée »

23 et 24 avril 2022

Au printemps, au Parc Botanique de Haute Bretagne, participez aux **célébrations de l'Hanami** : fête traditionnelle japonaise des cerisiers en fleurs. Au programme, pique-nique sous les cerisiers en fleurs, cérémonie du thé, atelier d'art floral, d'origami ...

Les Riches Heures de Fougères

« La Grande Fête médiévale »

18 et 19 juin 2022

Oyez, oyez ! Revivez l'époque médiévale ! Profitez des « **Riches Heures de Fougères** » pour faire une immersion dans l'époque du Moyen-Âge. Durant 2 jours, le château et la ville de Fougères proposent des spectacles, des animations, un marché ... pour reconstituer la vie médiévale. Assistez à l'attaque du château, au tournoi d'archerie, à des démonstrations des métiers d'autrefois comme si vous y étiez !

Jardins & Féeries de Noël à Fougères

Voir programme détaillé page 12

du 02 décembre 2022
au 08 janvier 2023

Informations & réservations

Office de Tourisme Destination Fougères votre partenaire de confiance !

Notre équipe est à votre disposition du lundi au samedi
au 02 99 94 12 20 ou au 2, rue Nationale 35300 Fougères

Retrouvez l'ensemble de nos offres sur notre site internet
www.tourisme-fougères.fr



Christelle,

votre interlocutrice

☎ : 02 99 94 60 30

✉ : christelle.messin@tourisme-fougères.fr



Immatriculation au registre des organisateurs de voyages et de séjours n°IM035190003

Nos Incontournables

EXCURSIONS JOURNÉES



” Cette journée fût réussie et conviviale, orchestrée par une animatrice très sympathique et professionnelle. Tous les moments ont laissé un super souvenir (...) L'ensemble du groupe gardera un excellent souvenir de cette escapade en pays de Fougères. Merci encore à vous pour votre dynamisme et votre faculté à faire aimer votre ville. ”

Marcel Lebrun, Association le Vallon du Liffré

Escapade en Haute-Bretagne

dès
46 €
/pers.



Entre 10 et 20 km
selon le lieu de déjeuner.

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».

Horaires conseillés : 9h30 / 10h00

Découverte de Fougères en petit train ! Ce moyen original permet de découvrir la ville fortifiée au cours d'un **circuit commenté** et d'en apprécier ses richesses, notamment son quartier médiéval au pied du château, la ville haute et son beffroi « le plus ancien de Bretagne ».

⌚ Durée : 40 min | ♿ ♿

Visite guidée du **Fabuleux Château de Fougères**, l'un des châteaux d'Europe les mieux conservés.

⌚ Durée : 1h30

Déjeuner en Pays de Fougères⁽¹⁾

Visite accompagnée du **Parc Botanique de Haute-Bretagne**. Ce parc abrite plus de 8 000 espèces végétales différentes venues des 4 coins du monde. Qu'importe la période de l'année, il ensorcelle...

⌚ Durée : 2h30

Fin des prestations.

⁽¹⁾Au choix et selon les disponibilités, le déjeuner sera servi dans un des établissements suivants : « A La Métairie » ou « Aux Marches de Bretagne » ou « Au Pays du Granit » ou « En Ville-Haute » ou « Bourg-Jardin ». Consultez le descriptif des menus page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

100 % Fougères



dès
40,90 €
/pers.

Sur place

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».

Horaires conseillés : 10h00 / 10h30

Découverte commentée de l'Atelier-Musée de l'Horlogerie ancienne. M et Mme Le Floch vous accueilleront dans un lieu unique et vous feront partager passion et savoir-faire.

⌚ Durée : 1h30

Déjeuner à Fougères⁽¹⁾

Découverte de Fougères en petit train ! Ce moyen original permet de découvrir la ville fortifiée au cours d'un **circuit commenté** et d'en apprécier ses richesses, notamment son quartier médiéval au pied du château, la ville haute et son beffroi « le plus ancien de Bretagne ».

⌚ Durée : 40 min | ♿ ♿

Visite guidée du **Fabuleux Château de Fougères**, l'un des châteaux d'Europe les mieux conservés. Site stratégique voué à la défense du Duché, **il est aujourd'hui un des châteaux les plus imposants d'Europe**. Formidable « livre d'architecture militaire », un parcours scénographique complète la visite guidée traditionnelle.

⌚ Durée : 1h30

Fin des prestations.

⁽¹⁾Consultez le descriptif du menu « En Ville-Haute » en page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
46 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
50,50 € /pers.

Associations
(base 40 personnes)
40,90 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
45,60 € /pers.

> Notre prix comprend :

- Toutes les visites mentionnées dans ce programme
- Le déjeuner traditionnel (apéritif, vins et café compris)
- L'accompagnement toute la journée avec un guide

> Notre prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités
- Gratuité chauffeur sur la base de 20 pers. payantes
- Une 2^{ème} gratuite pour le responsable du groupe dès 40 pers.

Nos Insolites

EXCURSIONS JOURNÉES



” Merci pour ton retour, ils étaient vraiment enchantés et de tout !! Ils ont également beaucoup apprécié tes commentaires sur le pays du Coglais et fougerais qui pensaient connaître mais au final pas si bien que ça... C'est un groupe qui voyage beaucoup avec nous et très curieux avec une responsable toujours très enthousiaste. Au plaisir de travailler de nouveau avec toi lors d'une future sortie. ”

Marie Bameule, Le Pape Voyages

Invitation Aux voyages

dès
47,30€
/pers.



35 km selon le lieu de déjeuner

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».
Horaire conseillé : 9h30 / 10h00

Visite commentée du Château le Rocher Portail, par son propriétaire Mr Roussel. Ce château, considéré comme l'un des plus beaux châteaux de Bretagne du début du XVII^e, classé Monument Historique, vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir une expérience inédite de la vie de château. Ce petit bijou d'architecture dévoile ses mystères et ses secrets.

Durée : 1h30

Déjeuner en Pays de Fougères ⁽¹⁾

Visite accompagnée des jardins du Parc Botanique de Haute-Bretagne. Découvrez 24 jardins thématiques « inspirés par des poèmes, des souvenirs de voyages ou encore l'histoire des jardins... la diversité des plantes, des fleurs, des points de vue, offre au visiteur une promenade de charme éternellement dépayssante ». Extrait du guide *La France des jardins*.

Durée : 2h00

Fin des prestations.

⁽¹⁾Au choix et selon les disponibilités, le déjeuner sera servi dans un des établissements suivants : « La Métairie » ou « Au Pays du Granit » ou « Aux Marches de Bretagne ». Consultez le descriptif des menus page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
47,30 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
52,90 € /pers.

L'art sous Toutes ses coutures



dès
42,40€
/pers.

34 km selon le lieu de déjeuner
Accueil possible à Saint-James

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne » – accueil possible à Saint-James.
Horaire conseillé : 10h00

Visite guidée des Ateliers « Saint-James ». Découvrez les secrets de fabrication du plus célèbre des pulls marins français. Depuis 1889, les Tricots Saint-James perpétuent la tradition artisanale française dans la confection textile. Labellisée **Entreprise du Patrimoine Vivant**, elle vous propose la découverte d'un savoir-faire unique ! Parcours commenté par un guide.

Durée : environ 1h30

Déjeuner en Pays de Fougères ⁽¹⁾

Mme Mathon, propriétaire du château de la Ballue, vous enchantera par la visite de ses superbes jardins inattendus situés sur des terrasses du XVII^e siècle dominant la vallée du Couesnon. Ils proposent un parcours labyrinthique et ludique une remarquable expression de l'art topiaire... de belles parties de cache-cache en perspective !

Durée : environ 2h30

Un rafraîchissement vous sera offert à l'issue de la visite.

Fin des prestations.

⁽¹⁾Au choix et selon les disponibilités, le déjeuner sera servi dans un des établissements suivants : « Aux Marches de Bretagne » ou « Sur la route du Mont-Saint-Michel ». Consultez le descriptif des menus page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
42,40 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
45 € /pers.

> Notre prix comprend :

- Toutes les visites mentionnées dans ce programme
- Le déjeuner traditionnel (apéritif, vins et café compris)
- L'accompagnement toute la journée avec un guide

> Notre prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités,
- Gratuité chauffeur sur la base de 20 pers. payantes
- Une 2^{ème} gratuité pour le responsable du groupe dès 40 pers.

Fougères insolite : Les visites autrement

dès
40,10€
/pers.



 Sur place

Programme

Rendez-vous avec le **guide conférencier** devant l'accueil du Château de Fougères.
Horaire conseillé : 10h00

Visite conférence du château ou de la « Ville-Haute » de Fougères

 Durée : 2h00

Déjeuner à Fougères⁽¹⁾

Découvrez Fougères comme vous ne l'avez jamais fait. Entre lieux insolites et histoire, vous progresserez de manière ludique dans les rues le temps d'une ½ journée. Nous vous proposons 2 façons au choix de découvrir Fougères :

1 # Rallye du quartier médiéval

2 # Les enquêtes criminelles

 Durée : 2h00

Fin des prestations.

⁽¹⁾Consultez le descriptif du menu « En Ville-Haute » en page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
40,10 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
45 € /pers.

La Vallée Du Couesnon

NOUVEAUTÉ



dès
36,90€
/pers.

 85 km

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice ou à définir selon votre provenance – accueil possible à Mézière S/Couesnon.
Horaire conseillé 09h30

Vous partirez à la découverte, en car, de la **belle vallée du Couesnon** pour une visite commentée. Cet espace naturel vous promet un beau voyage parmi une grande diversité de paysages. **A bord de votre autocar**, partez à la rencontre d'une nature intimiste mais aussi d'un patrimoine bâti authentique. Le Couesnon, toujours proche, est le fil rouge de ce circuit qui chemine au cœur du Pays de Fougères.

 Durée : 2h30

Déjeuner à la Ferme de Chauvigné⁽¹⁾

Visite de Bazouges-La-Pérouse « Sur les traces des seigneurs de Bazouges » Erwan vous accompagnera pour découvrir un patrimoine qui fait la richesse de cette **jolie Petite Cité de Caractère**. Votre visite sera agrémentée de nombreuses anecdotes historiques et de découvertes architecturales. Ouvrez bien grand vos yeux et vos oreilles !

 Durée : 1h30 - Environ 2 km

Fin des prestations

⁽¹⁾Consultez le descriptif du menu « Sur la Route du Mont-Saint-Michel » en page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
36,90 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
41 € /pers.

> Notre prix comprend :

- Toutes les visites mentionnées dans ce programme
- Le déjeuner traditionnel (apéritif, vins et café compris)
- L'accompagnement toute la journée avec un guide

> Notre prix ne comprend pas :

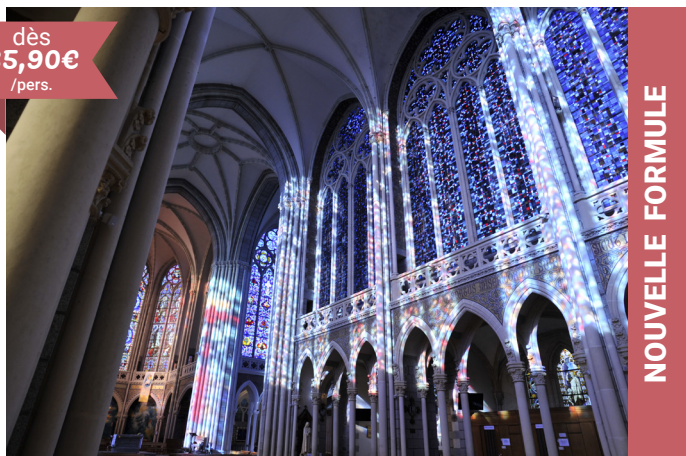
- Le transport
- Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités.
- Gratuité chauffeur sur la base de 20 pers. payantes
- Une 2^{ème} gratuite pour le responsable du groupe dès 40 pers.

Nos Chers voisins

dès
35,90€
/pers.



NOUVELLE FORMULE



45 km
Accueil possible à Pontmain

Programme

Accueil par l'accompagnatrice à Fougères ou lieu à définir selon votre provenance.

Horaire conseillé 10h00/10h30

Visite accompagnée de **Pontmain**, haut lieu de pèlerinage qui accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs autour de son imposante **basilique aux magnifiques vitraux**.

⌚ Durée : 1h00

Déjeuner au pied de la Basilique de Pontmain⁽¹⁾

En compagnie de votre **guide-jardinier**, découvrez les **jardins des Renaudies** d'inspiration anglaise, où foisonnent plus de 3 000 espèces végétales en toute saison. « La souplesse des formes alliée à la générosité des plantations confèrent à ce jardin sa personnalité. Chaque massif y est traité comme un jardin à part entière. C'est aussi pour cela qu'à chaque instant de la visite, on trouve **une bonne idée pour son propre jardin** »

⌚ Durée : 2h00

Fin des prestations.

⁽¹⁾Consultez le descriptif du menu « Au pied de la Basilique » en page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
35,90 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
40 € /pers.

Traditions & Savoir-aire

NOUVEAUTÉ - MINI GROUPE



dès
40,50€
/pers.



25 à 30 km selon
le lieu de déjeuner

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».

Horaire conseillé 09h30/10h00

En compagnie de **Loïc, Maurice et Alain**, venez découvrir l'**atelier des verriers** où ces 3 passionnés vous feront remonter le temps en vous présentant l'histoire de l'importante activité verrière présente depuis plus de 3 siècles dans le Pays de Fougères. **Démonstrations de fabrication de perles**, sablage et gravure sur miroirs par les membres de l'association « **Les Amis des verriers du Pays de Fougères** ».

⌚ Durée : 1h30

Déjeuner en Pays de Fougères ⁽¹⁾

Lucile vous accueille à Mellé, cette jolie commune où le granit est omniprésent sur les murs, dans le paysage et la nature. Découverte d'un film au format Super 8 tourné en 1982 qui retrace la vie et le travail difficile des « **Picaous** », ces travailleurs de la pierre qui extrayaient, taillaient et polissaient le granit, ressource minérale la plus importante dans la région « Le Granit taillé et poli ». Pour clôturer cette visite, votre guide vous propose **une balade urbaine dans ce « Bourg Jardin »** 🌳🌳🌳. Ici, le végétal épouse le minéral et le patrimoine se révèle entre prairies fleuries, jardinières et massifs pour votre plus grand bonheur

⌚ Durée : 1h30 - Environ 2 km

Fin des prestations.

⁽¹⁾Consultez le descriptif du menu « En Ville-Haute » ou « Au Bourg-Jardin » en page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 20 personnes)
40,50€ /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
62 € /pers.

> Notre prix comprend :

- Toutes les visites mentionnées dans ce programme
- Le déjeuner traditionnel (apéritif, vins et café compris)
- L'accompagnement toute la journée avec un guide

> Notre prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités
- Gratuité chauffeur sur la base de 20 pers. payantes
- Une 2^{ème} gratuite pour le responsable du groupe dès 40 pers.

Nos Animations

EXCURSIONS JOURNÉES



“ Merci encore, pour notre groupe de ce samedi, qui sont plus qu'enchantés, ils n'ont fait que des éloges à votre sujet ! ”

Sarah, CDM Travelling

Fougères La médiévale

dès
48,50€
/pers.



Sur place

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».

Horaire conseillé : 10h00

Découverte commentée de **Fougères en petit train**. Un moyen sympathique de visiter cette ville aux multiples facettes.

Durée : 40 min |

ou

Découverte commentée de l'**Atelier-Musée de l'Horlogerie Ancienne**. M. et Mme Le Floch vous accueilleront dans un lieu unique et vous feront partager passion et savoir-faire.

Durée : 1h30

Déjeuner à Fougères⁽¹⁾

Visite guidée du **Fabuleux Château de Fougères**, l'un des châteaux d'Europe les mieux conservés.

Durée : 1h00

Avec la compagnie médiévale les « Fous' gèrent » devenez acteur de la vie du château ! Elle vous fera partager sa passion à travers différents ateliers : archerie, danses, cuisine...

Durée : 1h00

Une collation aux saveurs médiévales vous sera proposée

Fin des prestations.

⁽¹⁾Consultez le descriptif du menu « Ville-Haute » à Fougères disponible sur la page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
48,50 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
54,80 € /pers.

Voyage En oralité



dès
40,20€
/pers.

15km selon le lieu de déjeuner

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».

Horaire conseillé : 9h30 / 10h00

Visite conférence du **Fabuleux château de Fougères**, l'un des châteaux d'Europe les mieux conservés.

Durée : 1h30

> **Option (supplément 90 €)**

une visite à deux voix du château qui vous permettra une découverte sous un nouvel angle. Elle sera agrémentée d'un *p'tit qua d'gallo* et de musique de Haute-Bretagne.

Déjeuner à Fougères⁽¹⁾

Musicien et conteur, **Cédric** vous fait partager la **tradition orale bien vivante de Haute-Bretagne** ! Chants, contes, accordéon et veuze... Ce passionné de la culture locale vous embarque pour une immersion vibrante dans la richesse des contes et chants du pays ! Cédric mène la danse, laissez-vous guider pour un moment simple, sincère et chaleureux dans un lieu confortable.

Durée : 2h00

Après le spectacle, **une collation est offerte**.

Fin des prestations.

⁽¹⁾Consultez le descriptif du menu « Ville-Haute » à Fougères disponible sur la page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
40,20 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
50 € /pers.

> Notre prix comprend :

- Toutes les visites mentionnées dans ce programme
- Le déjeuner traditionnel (apéritif, vins et café compris)
- L'accompagnement toute la journée avec un guide

> Notre prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités
- Gratuité chauffeur sur la base de 20 pers. payantes
- Une 2^{ème} gratuite pour le responsable du groupe dès 40 pers.

Arts et Traditions d'antan

dès
39,80 €
/pers.



25 km

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».
Horaire conseillé : 10h00

Découverte commentée de l'Atelier-Musée de l'Horlogerie Ancienne. M. et Mme Le Floch vous accueilleront dans un lieu unique et vous feront partager passion et savoir-faire.

Durée : 1h00

ou

Visite de l'atelier de sculpture de Philippe André. Cet artiste-artisan communique avec la pierre, ses savoir-faire apportent une tonalité unique à ses œuvres

Durée : 1h00

Déjeuner à la Ferme⁽¹⁾

Après-midi animé autour de notre amuseur « Le Ptibeunoi » humoriste atypique, drôle, il saura vous faire voyager dans le temps avec un soupçon d'humour sarcastique

Durée : 2h00

> Option (supplément 4€/pers)

Goûter autour de crêpes, cidre, jus de pomme et café

Fin des prestations.

⁽¹⁾ Consultez le descriptif du menu « Sur la route du Mont Saint-Michel » disponible à la page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
39,80 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
50,90 € /pers.

Jardins & Féeries de Noël à Fougères



dès
49 €
/pers.

sur place

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « Ville-Haute ».

Horaire conseillé : 16h30/17h00

Une collation (boisson chaude et biscuits) sera proposée par la compagnie médiévale « les Fous'gèrent » dans les locaux de l'Office de Tourisme de Fougères.

Durée : 45m

Visite nocturne et théâtralisée de la Ville Haute au départ de l'Office de Tourisme.

Durée : 1h00 - Environ 500m

Visite libre des Jardins féériques : Pour les fêtes de fin d'année, le Jardin Public de Fougères s'illumine et se pare de ses plus beaux décors ! de nombreux partenaires (communes voisines, lycées fougérais, entreprises, fleuristes) participent à cette fête des couleurs et des lumières qui se prolonge jusqu'au cœur de la Ville Haute ! un moment unique

Durée : 45m

Dîner de Noël à Fougères⁽¹⁾

Fin des prestations

⁽¹⁾ Menu de Noël, servi dans un restaurant au cœur de la Ville-Haute (apéritif, vins et café compris).

Associations
(base 40 personnes)
49 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
56 € /pers.

> Notre prix comprend :

- Toutes les visites mentionnées dans ce programme
- Le déjeuner traditionnel (apéritif, vins et café compris)
- L'accompagnement toute la journée avec un guide

> Notre prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités,
- Gratuité chauffeur sur la base de 20 pers. payantes
- Une 2^{ème} gratuité pour le responsable du groupe dès 40 pers.

Nos Balades gourmandes

EXCURSIONS JOURNÉES



“ Tout le monde était ravi, je n’ai eu que des compliments pour ma sortie : durant le repas et dans le car au retour et vous en êtes pour beaucoup. J’ai aimé travailler avec vous, vous êtes très à l’écoute et de bons conseils. La guide conférencière très appréciée aussi, le repas a ravi chacun d’entre nous, vraiment et sincèrement que des compliments et des remerciements. Ce fut vraiment très enrichissant. ”

Annick CARRIER, UIA Saint-Nazaire

Éveil Des papilles

dès
47 €
/pers.



10 à 20 km selon le lieu de déjeuner

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».
Horaire conseillé : 10h00

Situé à 11 km de Fougères, le domaine de Passillé abrite au sein de son parc de 4 ha la brasserie artisanale « Skalf ». Florian le propriétaire, vous propose un atelier découverte des méthodes de brassage et une dégustation des malts utilisés dans ses bières.

Durée : 1h30

Dégustation de 2 à 3 bières (10cl/bière) en fin de visite.

En compagnie de Laurence et Marie et de leurs deux ânes, vous partirez pour une petite balade agréable et facile dans la vallée de la Glaine au cours de laquelle vous serez racontés quelques épisodes mouvementés au lendemain de la Révolution Française.

Durée : 1h00

Arrivée à la Ferme de Malagra, toujours en compagnie de vos hôtes, visite de la ferme et du jardin des plantes médicinales. Elles vous feront partager leur savoir-faire autour de la cueillette, de la préparation de tisanes.

Durée : 1h30

Un goûter local vous sera proposé.

Fin des prestations.

⁽¹⁾ Consultez le descriptif du menu « En Ville-Haute » ou « Au Bourg-Jardin » en page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 20 personnes)
47 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
51 € /pers.

Escapade Gourmande



15 km

Programme

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice ou à définir selon votre provenance.
Horaire conseillé 09h45

Mellé « Village Fleuri 🌸🌸🌸 » & Village Durable. Parcourez le bourg-jardin (1,2 km) où vos sens seront charmés par la multitude de fleurs ornant chaque recoin du village. Lucile vous guidera avec plaisir dans cette commune et ses environs, et présentera les mesures prises qui font de Mellé un exemple en matière d'environnement.

Durée : 1h30

Déjeuner à Mellé⁽¹⁾

La famille Dubois vous accueille dans sa ferme « La Guennerais » où elle confectionne fromages « Fruits des Prés » et glaces. Elle raconte tout le soin apporté aux vaches laitières élevées ici. De la traite à la dégustation, en passant par la fabrication, suivez le parcours de leurs produits et découvrez une exploitation à taille humaine.

Durée : 2h00

La visite s'achève autour d'un goûter sur place.

Fin des prestations

⁽¹⁾ Consultez le descriptif du menu « Au Bourg-Jardin » en page 18 ou sur www.tourisme-fougères.fr

Associations
(base 40 personnes)
38,50 € /pers.

Tarifs

Associations
(de 10 à 19 personnes)
50 € /pers.

> Notre prix comprend :
• Toutes les visites mentionnées dans ce programme
• Le déjeuner traditionnel (apéritif, vins et café compris)
• L'accompagnement toute la journée avec un guide

> Notre prix ne comprend pas :
• Le transport
• Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :
• Toute l'année selon disponibilités.
• Gratuité chauffeur sur la base de 20 pers. payantes
• Une 2^{ème} gratuite pour le responsable du groupe dès 40 pers.

Nos Séjours

2 JOURS / 1 NUIT



Visuel non contractuel

“ Nous avons eu le retour des clients : ils sont enchantés de leur voyage, de ton accueil, des prestations, tout était super !! ”

Tiffany - Dunois Voyage

Pays de Fougères, L'Esprit d'Accueil Breton

dès
164 €
/pers.



   50 km selon le lieu d'hébergement

Cette escapade est une invitation à aller à la rencontre de la Bretagne et de ses traditions tout en privilégiant l'échange et la convivialité des hôtes du Pays de Fougères.

Journée 1

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».

Visite de la ville de Fougères en petit train touristique.

Déjeuner traditionnel à Fougères.

Visite guidée du « Fabuleux château de Fougères » et animations médiévales dans l'enceinte du château, suivies d'une collation aux saveurs médiévales.

Dîner et nuit en hôtel *** en Pays de Fougères.
Soirée contée sur demande.

Journée 2

Petit déjeuner

Découverte commentée de l'Atelier-Musée de l'Horlogerie Ancienne.

Déjeuner à la Ferme.

Visite accompagnée du Parc Botanique de Haute-Bretagne ou des jardins du Château de la Ballue.

Fin du séjour.

Associations
(base 40 personnes)
164 € /pers.

Tarifs

Associations
(base 30 personnes)
166 € /pers.

De 10 à 19 pers. sur demande

Fougères et Vitré, Aux Portes de Bretagne

dès
154 €
/pers.



   45 km selon le lieu d'hébergement

Jadis, les « Marches » implantées aux portes de la Bretagne protégeaient le Duché des intrusions extérieures et assuraient sa cohésion. Ces lieux stratégiques, dotés de puissantes forteresses, sont aujourd'hui des lieux où il fait bon se promener...

Journée 1

Accueil à Fougères par l'accompagnatrice au parking des cars « La Poterne ».

Visite de la ville de Fougères en petit train touristique.

Déjeuner à Fougères.

Découverte commentée de l'Atelier-Musée de l'Horlogerie Ancienne. M. et Mme Le Floch vous accueilleront dans un lieu unique et vous feront partager passion et savoir-faire.

Visite guidée du Fabuleux château de Fougères, l'un des châteaux d'Europe le mieux conservé.

Dîner et nuit en hôtel *** en Pays de Fougères.

Journée 2

Petit déjeuner

Visite guidée « Vitré, du Château des Barons à la Cité des Marchands ». Le guide vous emmènera à la découverte de cette cité au charme incontestable et de son château fort.

Déjeuner dans un restaurant à Vitré

David, passionné du monde des fromages de terroir et de caractère, vous propose une visite de la Belle Fromagerie, cave d'affinage suivi d'une dégustation.

Fin du séjour.

Associations
(base 40 personnes)
154 € /pers.

Tarifs

Associations
(base 30 personnes)
157 € /pers.

De 10 à 19 pers. sur demande

> Notre prix comprend :

- Toutes les visites mentionnées dans ce programme
- Les déjeuners J1 et J2 (boissons comprises)
- L'hébergement en hôtel *** chambre double ½ pension
- L'accompagnement tout au long du séjour et la taxe de séjour

> Notre prix ne comprend pas :

- Le transport
- Le supplément single
- La soirée contée
- Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités
- Ce circuit est donné à titre indicatif, il peut être proposé dans un ordre différent. Nous consulter pour la durée, les tarifs et l'organisation du séjour.

Séjour Natur'Active

dès
96 €
/pers.



J1 : 7 km
J2 : 6 km 38 km

Niché dans son écrin de verdure, hors du temps et du tumulte des métropoles, le Clos du Meunier, composé d'un ancien moulin réhabilité en gîte de groupe et d'un gîte attenant, offre confort et espace dans un cadre naturel privilégié. Un véritable lieu de détente et de convivialité.

Journée 1

Accueil à Fougères au parking des cars « La Poterne ».

Visite guidée du « **Fabuleux château de Fougères** ». Site stratégique voué à la défense du Duché, il est aujourd'hui l'un des châteaux les plus imposants d'Europe. Formidable « livre d'architecture militaire », un parcours scénographique complète la visite guidée traditionnelle.

Durée : 1h30

Déjeuner à votre charge ⁽¹⁾

Départ au pied du château pour la randonnée « **Les Balcons de Fougères** ». Cette randonnée semi-urbaine de 7km vous fera découvrir Fougères autrement. Vous visiterez Fougères à travers **ses richesses naturelles et patrimoniales**. Panoramas et vues imprenables, sites insolites vous plongeront dans de nombreux univers !

Durée : 2h45

Départ pour Mellé. **Rencontre de la famille Dubois à la ferme des « 4 Chemins »**. Elle vous racontera tout le soin apporté aux vaches laitières élevées ici. De la traite à la dégustation, en passant par la fabrication, suivez le parcours de cette tome unique et découvrez une exploitation à taille humaine. Ici, la modernité est mise au service du bien-être des hommes et des animaux. Cette visite sera suivie d'une **dégustation de fromage**

Durée : 1h00

Walter vous accueillera pour votre séjour au « **Clos du Meunier** » dans cet ancien moulin à eau, niché dans son écrin de verdure. **Apéritif et/ou veillée contée** au cours desquels Marie la conteuse déambule parmi le groupe avec son panier à histoires pour vous transmettre ses connaissances sur les plantes de notre belle région.



Dîner conté (galettes, crêpes, cidre et jus de pomme) et nuit dans le gîte.

Journée 2

Petit déjeuner au gîte sous forme de buffet.

Randonnée au départ de **Le Châtelier**. Nous vous proposons le circuit « **Le cirque du Diable** ». Cette boucle de 6 km vous portera de lieux légendaires en sites sacrés, à travers démons et merveilles, bois et granit. A mi-parcours, nous vous invitons à une **pause déjeuner sur le site de « la Foltière »**.

Durée : 1h30

Pique-nique apporté par nos soins⁽²⁾

Sur le site même de la Foltière, **découverte de ce Parc Botanique de Haute-Bretagne**. Dessiné en 1847, ce parc de 25 ha acclime des végétaux des différents continents dans une vingtaine de jardins thématiques contemporains. En toutes périodes de l'année, il ensorcelle...

Durée : 2h00

Continuation et fin de la randonnée « **Le Cirque du Diable** ».

Durée : 1h00

Fin du séjour.

⁽¹⁾Panier pique-nique ou déjeuner sur demande avec supplément

⁽²⁾Déjeuner dans un restaurant sur le site de la Foltière sur demande avec supplément

Associations
(base 30 personnes)
96 € /pers.

Tarifs

Associations
(base 20 personnes)
98 € /pers.

De 10 à 19 pers. sur demande

> Notre prix comprend :

- Toutes les visites mentionnées dans ce programme
- La ½ pension (boissons comprises) et la taxe de séjour
- Le dîner conté, le pique-nique du jour 2 (boissons comprises)
- Le carnet de voyage

> Notre prix ne comprend pas :

- Le transport
- Le déjeuner du 1er jour
- Les dépenses personnelles

> Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités
- Ce circuit est donné à titre indicatif, il peut être proposé dans un ordre différent. Nous consulter pour la durée, les tarifs et l'organisation du séjour.



Visuel non contractuel

Choisissez votre menu traditionnel ! Notre sélection de restaurants dans le Pays de Fougères, spécialisés dans l'accueil des groupes, vous proposent des menus* faits à partir de **produits régionaux de terroir**. Des étapes en accord parfait avec les circuits proposés dans cette brochure.

* Boissons comprises dans tous les menus (apéritif, vins et café)

EN VILLE HAUTE à Fougères (90 couverts) & **LA METAIRIE** Parc Botanique (80 couverts)

Apéritif maison dit "postillonne" et feuilletés chauds

Terrine de poisson, crème fouettée
citronnée et coulis de tomates fraîches
(ou) Pressé de canard au foie gras

Le cochon Bleu Blanc Coeur : de l'épaule à la
cuisse, confit au foie et légumes frais de saison
(ou) Timbale de truite Bretonne, coulis de crustacés

Salade et fromage

Crémets d'Anjou au coulis de fruits rouges
(ou) Bavarois pomme caramel

AUX MARCHES DE BRETAGNE (à proximité du Parc Botanique - 150 couverts)

Kir pétillant gâteaux apéritif

Melon à l'italienne
(ou) Feuilleté de poisson
(ou) Salade de gésiers
(ou) Assiette de la mer

Jambon à l'os au cidre
(ou) Suprême de poulet au muscadet
(ou) Langue de bœuf sauce madère
(ou) Jolie de porc au curry (ou) Coq au vin
Garniture de légumes

Salade et fromage

Crème caramel ou brûlée (ou) Ile flottante
(ou) Tarte aux poires (ou) Tarte aux pommes
(ou) Mini trilogie de desserts

AU PAYS DU GRANIT (à proximité du Parc Botanique - 150 couverts)

Soupe de Champagne (ou) Sangria et amuses bouches

Cabillaud julienne de légumes sauce jus
de langoustines (ou) Lieu noir et son risotto
champignon sauce Champagne
(ou) Salade de gésiers magrets de canard,
tomates, avocat et champignons
(ou) Quiche aux fromages salade

Jolie de porc confite au miel et sa purée
maison (ou) Pavé de veau sauce au
cidre pomme cuite au four et pommes
de terre grenaille (ou) Pintade à la crème
forestière pomme de terre grenaille pêche rôtie

Salade et fromage

Tarte aux pommes caramel (ou) Pomme caramel
(mousse caramel/pomme confite)
(ou) Tiramisu au café ou aux fruits rouges

AU PIED DE LA BASILIQUE (Pontmain - 350 couverts répartis sur 4 salles)

Kir vin blanc et biscuits salés

Salade de chèvre chaud local aux herbes

Sauté de bœuf (VBF) au paprika
avec sa poêlée de légumes de saison
et sa purée de pomme de terre

Salade et fromage

Bavarois fait maison aux fruits de saison

SUR LA ROUTE DU M^T-S^T-MICHEL (30 m de Fougères - Auberge à la ferme 120 couverts)

Apéritif maison et feuilletés

Terrine de porc maison et pommes aux noix
(ou) Salade au magret sur cèpes
(ou) Tourte aux poireaux et saumon fumé

Poulet au cidre
(ou) Rôti de porc au pommé
(ou) Bœuf en sauce

Salade et fromage

Riz au lait (ou) profiteroles
(ou) Ile flottante (ou) Charlottes aux poires
(ou) Gratin aux pommes

AU BOURG JARDIN (15 km au sud de Fougères - 45 couverts)

Kir Breton et ses gâteaux secs

Terrine de Saint-Jacques crème fouettée ciboulette
(ou) Crumble de légumes
(ou) Pâté de campagne supérieur breton

Jambonnette de dinde confite et son
gratin dauphinois et ses légumes
(ou) Sauté de poulet chasseur au vin
blanc champignons légumes et sa purée
(ou) Jolie de porc au cidre et sa poêlée
bretonne aux pommes de terre

Salade et fromage

Far breton (ou) Tarte Tatin



Conditions générales de vente Conformément au Code du Tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés par nos services comportent les conditions générales issues des articles R211-3 à R211-13 du Code du Tourisme, relatifs aux dispositions communes de l'organisation de la vente de séjours. Extrait du Code du Tourisme. Article R211-3 Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-4 Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : **1°** La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; **2°** Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; **3°** Les repas fournis ; **4°** La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; **5°** Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; **6°** Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; **7°** La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; **8°** Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; **9°** Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ; **10°** Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; **11°** Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; **12°** L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; **13°** Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5 L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : **1°** Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; **2°** La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; **3°** Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ; **4°** Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; **5°** Le nombre de repas fournis ; **6°** L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; **7°** Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; **8°** Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ; **9°** L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services tels que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ; **10°** Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; **11°** Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; **12°** Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; **13°** La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ; **14°** Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; **15°** Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; **16°** Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; **17°** Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; **18°** La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; **19°** L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de télé- phone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ; **20°** La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Article R211-7 L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : • soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; • soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : • soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; • soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Article R211-12 Les dispositions des articles R. 211-3 à R. 211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L. 211-1.

Article R211-13 L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R. 211-6 après que la prestation a été fournie

Nos conditions particulières de Vente

Responsabilité civile : La SPL FOUGERES TOURISME, organisateur de voyages titulaire de l'autorisation N°IM035190003 délivrée par Atout France est couvert par une assurance responsabilité civile Groupama Loire Bretagne qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des voyages par suite de carence ou de défaillance de ses services.

Garantie financière : Assurance Crédits & Caution N°4000716787/0.

Tarifs : Prix Les prix publiés dans notre brochure s'entendent TTC, sont donnés en euros et par personne et ont été déterminés en fonction des données économiques connues au 1er Juillet 2021. Ils sont calculés de manière forfaitaire, en prenant en compte l'ensemble des prestations décrites dans les excursions ou les séjours. Ces prix comprennent : les visites guidées, les excursions, les animations, les repas boissons comprises et soirées prévues selon le programme, les services d'un accompagnateur à la journée. Ne sont pas compris : • les dépenses à caractère personnel. • toutes dépenses extraordinaires consécutives à un événement dont LA SPL FOUGERES TOURISME ne peut être tenu pour responsable. • l'assurance annulation.

Hébergement : Les prix comprennent la location de la chambre double en 1/2 pension. Lorsqu'un client occupe seul une chambre, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle ou single».

La réservation : Toute demande d'option ne peut être considérée comme réservation ferme. La réservation n'est effective qu'après confirmation de notre part, dans la limite des disponibilités. Toute réservation doit être accompagnée d'un règlement correspondant à 25% du montant total des prestations. Le client s'engage à remettre à l'arrivée à Fougères, le solde de la prestation restant dû par chèque libellé à l'ordre de la SPL FOUGERES TOURISME. Le montant est calculé selon le nombre réel de participants.

Condition d'annulation : Annulation intervenant plus de 30 jours avant le départ, l'indemnité est fixée à 25% du montant prévu du séjour. Entre 30 et 21 jours : 30% du prix du séjour. Entre 20 et 8 jours : 50% du prix du séjour. Entre 7 et 3 jours : 75% du prix du séjour. Moins de 3 jours avant le début du séjour : 100% du prix du séjour. Assurance annulation de la SPL FOUGERES TOURISME attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès d'un organisme de son choix ou en nous consultant, couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes. Annulation d'un départ du fait de l'organisateur. Un voyage ne réunissant pas un nombre suffisant de participants (base fixée sur le devis) pourra être annulé à condition que les participants soient avisés au plus tard 21 jours avant la date de départ prévue. Les clients seront remboursés intégralement des sommes versées, mais ne pourront prétendre à aucun versement au titre de dommages et intérêts.

Conception : Destination Fougères - Photos fournies par les prestataires. Crédits photos : Noé C. Photography, Yann Monel, LPI, Easy Ride, Berthier Emmanuel, Photo Plus Maignan, OT Couesnon Marches de Bretagne, Ville de Fougères, Marc Lemancel, Marie-Paule Tellier, P.Beltrami - Pixabay - Crédits illustrations : Freepik, Flaticon, Vecteezy

DESTINATION
FOUGÈRES
OFFICE DE TOURISME



Imprimé sur papier FSC recyclé par
l'Imprimerie Artisa Imprim

